

COMITE SYNDICAL

Du 23 mars 2018

Délibération n° 3



Objet : Compte administratif 2017

Étaient présents :

Madame LECLERC, Messieurs NERAUD, GARNIER, BRAUX, LELEVE, MARTINET, MEYER (suppléant de Monsieur LELEVE),

Étaient excusés :

Madame GALZIN, Messieurs MALBO, THIBERGE.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS (payeur départemental), NEVO (référént territorial de la DSAC Ouest), VASSAL et Mesdames DEMARS et BATS.

Vu le rapport n° 3 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

La consolidation des opérations comptables effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2017 aboutit aux résultats chiffrés globaux suivants :

Recettes totales : 5 473 352,27 €

Dépenses totales : 5 019 585,12 €

Soit un solde d'exécution positif de : 453 767,15 €

Qui se décompose en :

- ✓ Excédent d'exploitation : 58 986,88 €
- ✓ Excédent d'investissement : 394 780,27 €

Par ailleurs pour apprécier l'excédent net disponible, il convient de tenir compte des restes à réaliser de l'exercice 2017 sur 2018, ceux-ci étant analysés au sens des dispositions de l'article 51 de la loi d'Administration Territoriale de la République. Ce texte impose en effet, de limiter les restes à réaliser, aux seuls engagements comptables non mandatés ou non titrés à la fin de l'exercice.

Ils s'élèvent à 420 139,38 € et concernent les dépenses de la section d'investissement.

En intégrant les restes à réaliser aux résultats constatés à la fin de l'exercice, le résultat net 2017 est le suivant :

- ✓ Excédent brut de clôture : 453 767,15 €
- ✓ Restes à réaliser dépenses section d'investissement : 420 139,38 €
- ✓ Résultat net de clôture : 33 627,77 €

03 AVR. 2018

COURRIER 1

I- LES RECETTES : 5 473 352,27€

Prévues à 5 606 939 €, elles ont fait l'objet d'encaissement à hauteur de 5 473 352,27 €, soit un taux de réalisation de 98%.

Le détail est le suivant :

A- En investissement : 3 620 884,13 €

Prévues à 3 703 449 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 3 620 884,13 € soit un taux de réalisation de 98%.

En 2017, le programme d'investissement a été financé par les recettes générées par la participation du département (1,355 M€), les dotations aux amortissements (1 M€) l'excédent de clôture de 2016 (0,419 M€), et des remboursements divers (0,846 M€).

	CA 2016	Voté 2017	CA 2017	Taux de REALISATION	% EVOLUTION 2016/2017
Recettes d'investissement					
résultat (001)	157 557,06	419 250,13	419 250,13	100%	266,09%
affectation du résultat (1088)	69 054,51				0,00%
chapitre 13- subvention d'investissement	-	1 410 048,00	1 355 333,00	96%	
chapitre 21- immobilisations corporelles	46 830,06				0,00%
chapitre 23- immobilisations en cours	80 898,04	845 811,00	845 810,18	100%	1044,36%
sous-total dépenses réelles	354 439,67	2 675 209,13	2 620 493,31	98%	739,33%
chapitre 021 virement de la section d'exploitation		27 848,00		0%	
chapitre 040 -transferts entre sections	1 039 574,34	1 000 391,00	1 000 390,82	100%	96,23%
chapitre 041- opérations patrimoniales	51 236,48	-	-		0,00%
sous-total dépenses d'ordre	1 090 810,82	1 028 240,00	1 000 390,82	97%	91,71%
Total recettes investissement	1 445 250,49	3 703 449,13	3 620 884,13	98%	250,54%

B -En exploitation : 1 852 468, 14€

Prévues à 1 903 490 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 852 468,14 € soit un taux de réalisation de 97%.

Le détail est le suivant :

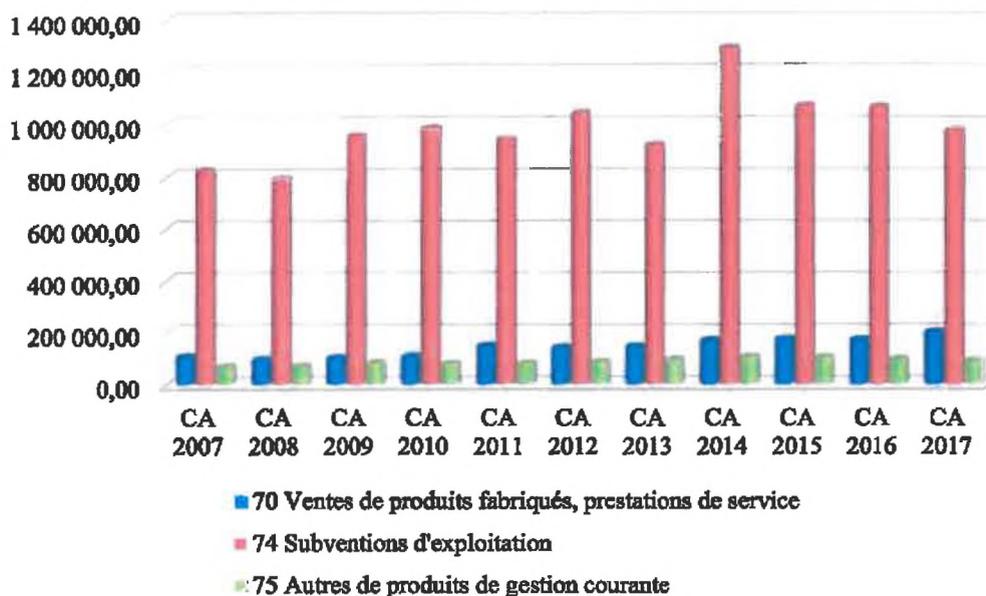
	CA 2016	Voté 2017	CA 2017	Taux de REALISATION	% EVOLUTION 2016/2017
Recettes de fonctionnement					
résultat 002		394,68	394,68	100%	
chapitre 013 atténuation de charges	0				
chapitre 70- prestations de services	172 772,47	171 200,00	203 268,89	119%	17,65%
chapitre 74- subvention d'exploitation	1 067 463,21	1 061 000,00	978 898,44	92%	-8,30%
chapitre 75- autres produits de gestion	87 830,68	95 000,00	93 065,81	98%	-4,87%
chapitre 77- produits exceptionnels	136,44	18 071,00	19 016,29	105%	13837,47%
sous-total recettes réelles	1 338 202,70	1 345 665,68	1 294 644,11	96%	-3,26%
chapitre 042- opérations entre sections	547 824,03	557 825,00	557 824,03	100%	1,83%
sous-total recettes d'ordre	547 824,03	557 825,00	557 824,03	100%	1,83%
Total recettes fonctionnement	1 886 026,73	1 903 490,68	1 852 468,14	97%	-1,78%

Le tableau ci-dessous illustre la part que représente chaque nature de recettes dans le total des recettes de gestion. Il est relevé la part prépondérante des subventions (77%) dans ce total. Le second poste concerne le produit des taxes d'atterrissage (16%) et le troisième poste celui des revenus des immeubles (7%).

Le graphique montre sur la période 2007/2017 une certaine stabilité des redevances d'occupation, une progression des taxes d'atterrissage et depuis 2014 une tendance à la baisse des subventions.

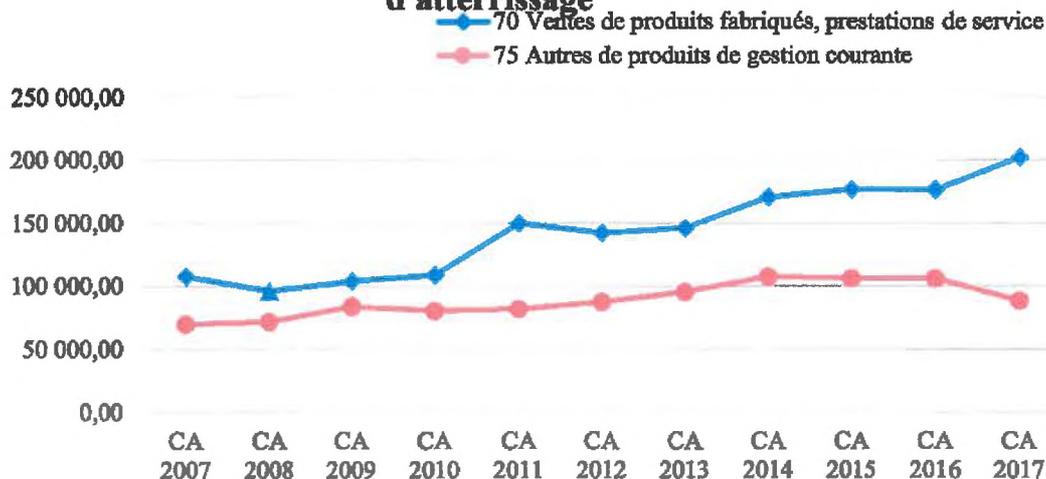
Recettes de Gestion	CA 2017	Part dans le total des recettes de gestion
Taxe d'atterrissage	201 785,34	16%
Vente de marchandises	1 483,55	0%
Revenu des Immeubles	88 542,62	7%
Autres	4 523,19	0%
Subventions d'exploitation	978 898,44	77%
Total	1 275 233,14	100%

Evolution des recettes d'exploitation



PRÉFECTURE DU LOIRET
03 AVR. 2013
COURRIER 1

Evolution des redevances d'occupation et des taxes d'atterrissage



Dans le détail les évolutions majeures des recettes d'exploitation sont présentées ci-après par chapitres :

Le compte 70 relatif aux produits des services et des ventes, enregistre une hausse de 18 % en raison notamment d'une occupation plus importante de l'aire d'hébergement (mobil' home).

Le compte 74 enregistre les différentes participations et subventions attendues qui sont en baisse de 8% par rapport à 2016. Cette baisse provient d'une part de la subvention de l'Etat (-17%) et d'autre part de la participation du Département (-15%) qui reste malgré tout prépondérante par rapport aux autres contributeurs.

En 2017 le Département a apporté une contribution de 662 000 € représentant 68% de ce poste de recettes. Les autres membres du syndicat ont contribué à hauteur de 10 % et enfin la participation de l'Etat par le biais de la DGAC (taxe aéroport) représente 22 % de l'ensemble de ce poste de recettes.

PREFECTURE DE LA LOIRET
 03 AVR. 2018
 COURRIER 1

Participants	Désignations	CA 2016		Prévu 2017	CA 2017		% Evol 2016/2017	Taux de réalisation 2017
Membres du Comité Syndical (hors Département)	ORLEANS METROPOLE	69 000,00		101 000,00	69 000,00		0,00%	100,00%
	CCIL	18 000,00			18 000,00			
	Châteauneuf sur Loire	3 100,00			3 100,00			
	Saint Denis de l'Hôtel	3 100,00			3 100,00			
	Fay aux Loges	2 300,00			2 300,00			
	Jargeau	2 300,00			2 300,00			
	Donnery	1 600,00			1 600,00			
	Saint Martin d'Abbat	1 600,00			1 600,00			
Département du Loiret	Département		681 206,00	775 046,00		662 000,00	-14,59%	85,41%
DGAC	DGAC FIATA		285 257,21	260 000,00		215 898,44	-16,96%	83,04%
TOTAUX			1 067 463,21	1 136 046,00		978 898,44	-13,83%	86,17%

Le compte 75 enregistre les produits du domaine, la diminution de 5 % est due à des départs d'usagers de la zone commerciale (milieu d'année 2016) dont le remplacement n'a été effectué que sur le dernier trimestre de l'année 2017.

Le compte 77 enregistre une hausse liée à la cession du broyeur pour 7 500 €, l'annulation d'un mandat pour 6 560 € et des remboursements de sinistres.

II - LES DÉPENSES : 5 439 724,50 €

Prévues à 5 606 939 € elles ont fait l'objet de réalisations à hauteur de 5 439 724,50 € soit un taux de réalisation de 97 %.

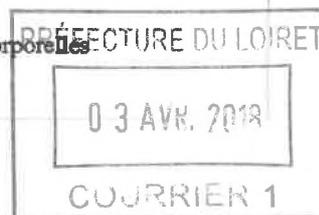
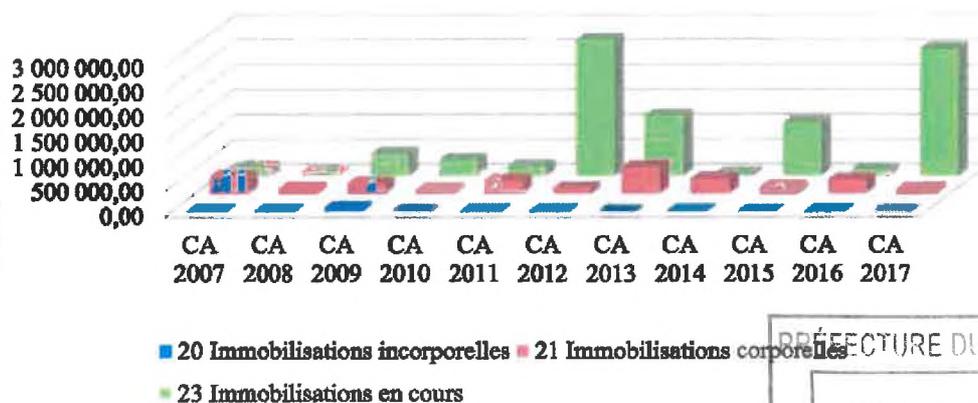
Par section le détail est le suivant :

A- En investissement : 3 226 103,86 €

Le tableau qui suit donne le détail par compte budgétaire, des prévisions, des réalisations ainsi que des restes à réaliser. Le taux de réalisation est de 87%. En intégrant les restes à réaliser ce taux est porté à 98%.

	CA 2016	Vote 2017	CA 2017	RESTES A REALISER	TAUX de REALISATION	% EVOLUTION 2016/2017
Dépenses d'investissement						
résultat (001)						
chapitre 020 - dépenses imprévues		1 697,00				
chapitre 13- Subventions reversées	-					
chapitre 20- immobilisations incorporelles	4 013,00	19 824,00	4 471,10	14 475,00	22%	111%
chapitre 21- immobilisations corporelles	288 067,27	116 536,00	82 867,60	22 622,43	80%	32%
chapitre 23- immobilisations en cours	134 839,88	3 008 487,00	2 670 941,13	383 141,96	85%	1907%
sous-total dépenses réelles	426 839,85	3 145 824,00	2 988 279,83	480 139,38	85%	825%
chapitre 040 -transferts entre sections	547 824,03	557 825,00	557 824,03	-	100%	102%
chapitre 041- opérations patrimoniales	51 238,48	-	-	-		0%
sous-total dépenses d'ordre	898 060,81	557 825,00	557 824,03	-	100%	83%
Total dépenses investissement	1 028 000,38	3 703 449,00	3 226 103,86	428 139,38	87%	314%

Evolution des dépenses d'investissement comptes 20, 21 et 23



Le détail des opérations réalisées en 2017 est le suivant :

- 2051 : Concessions et droits similaires 4 471,10 €
 - Droit d'utilisation logiciel finances Berger-Levrault
 - Logiciel correcteur et sécurité réseau
 - Logiciel paie Sage 30 génération i7

- 2131 : Bâtiment 35 000,00 €
 - Structure métallique « demi-tonneau »

- 2153 : Installations à caractère spécifique 3 999,86 €
 - Équipements pour la création de badges
- 2154 : Matériel industriel 513,98 €
 - Extincteurs
- 2155 : Outillage industriel 39 022,64 €
 - Carabine calibre 5.5
 - Émetteurs récepteurs Motorola
 - Aspirateur
 - Broyeur de végétaux
 - Plots d'amarrage parking
- 2182 : Matériel de transport 6 560,24 €
 - Changement moteur Scénic
- 2183 : Matériel de bureau, matériel informatique 7 770,88 €
 - Ecrans (tour)
 - Ordinateurs (météo, PC)
 - Onduleur serveur
- 2313 : Constructions 3 643,00 €
 - Rénovation circuit chauffage « Petit Buisson »
- 2315 : Installations, matériel et outillage technique 2 567 298,13 €

Avec régularisation des mandats COLAS de 2015 pour récupération de la TVA (830 213,68 €)

Pour information : le montant total mandaté en 2017 pour l'allongement de la piste avec le rainurage effectué en février est de 1 732 042,45

- Rainurage piste
- Maîtrise d'œuvre amélioration des conditions d'exploit.
- Études (géotechnique, relevé topographique)
- Infrastructures et balisage lumineux allongt piste
- Contrôles
- Installation dômes motorisés

Les opérations engagées en 2017 et non réalisées sur l'exercice s'élèvent à 420 139,38 €, elles constituent les reports sur exercice 2018, le détail est le suivant :

- 2051 : Concessions et droits similaires 14 475,00 €
 - Refonte du site internet
- 2183 : Matériel de bureau, matériel informatique 20 550,03 €
 - Serveur
 - Imprimante
 - Destructeur documents
- 2184 : Mobilier 1 972,40 €
 - Bureau, desserte, fauteuil
 - Fauteuils tour
- 2315 : Installations, matériel et outillage technique 383 841,95 €
 - Maîtrise d'œuvre amélioration des conditions d'exploit.
 - Infrastructures et balisage lumineux allongement piste
 - Relevés topographiques

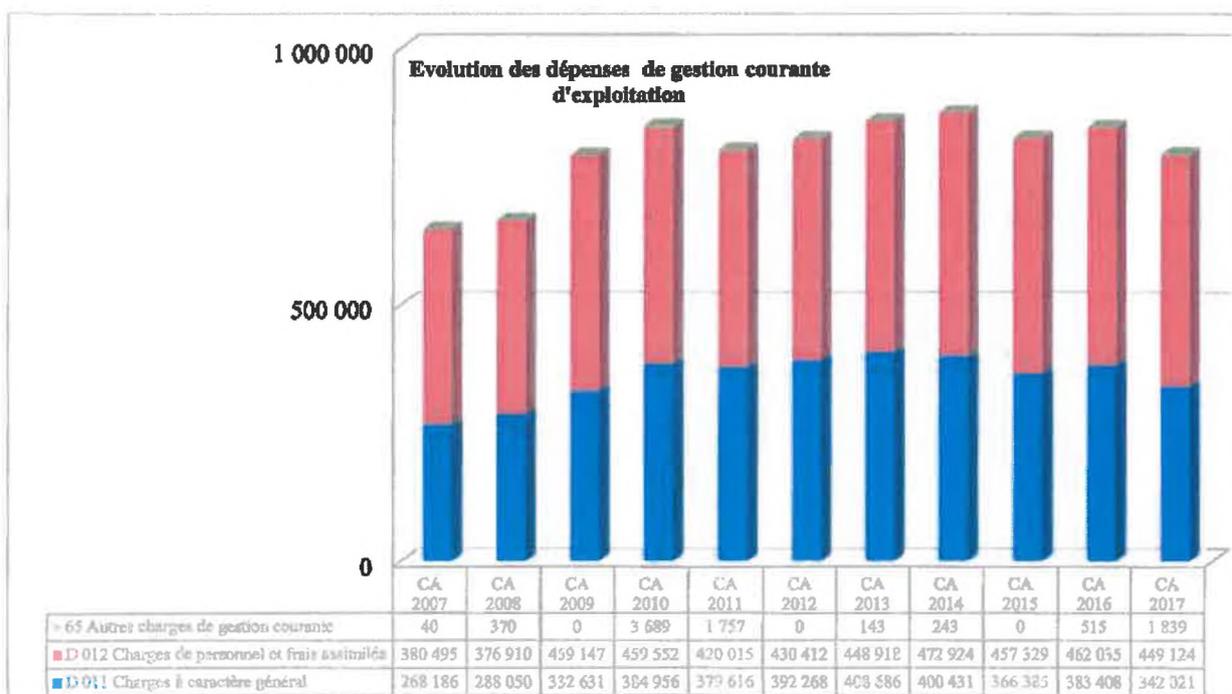
B -En exploitation : 1 793 481,26 €

Les prévisions des dépenses réelles d'exploitation s'élevaient à 1 903 490 €. Les mandats émis atteignent 1 793 481,26 € soit un taux de réalisation de 94%.

Les principales évolutions relèvent des facteurs suivants :

- ✓ Une baisse des charges à caractère général de 11%, soit un écart de 51 980 € par rapport à 2016. Cette baisse s'explique principalement par :
 - Des renégociations de contrats d'électricité qui ont permis des économies de l'ordre de 15 000 € ;
 - Une réduction des achats de matières et fournitures (-16 000 €) ;
 - La fin du paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (-14 572 €)

- ✓ Une baisse des charges de personnel de 2,8 % soit un écart de 29 276 € par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par le départ d'un pompier le 28/01/2017 non remplacé à ce jour, et le recrutement d'un agent AFIS au 1^{er} octobre 2017. Le graphique ci-dessous montre une tendance à la baisse depuis 2014 des dépenses de gestion :



Après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GARNIER, 1^{er} Vice-Président, et après le retrait de Monsieur NERAUD, le comité syndical décide :

ARTICLE UNIQUE :

D'arrêter et d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2017 du Syndicat Mixte aux chiffres présentés dans la balance générale qui suit :

LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		419 250,13 €	394,68 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	3 226 103,86 €	1 793 481,26 €
	Recettes	3 201 634,00 €	1 852 073,46 €
Résultats de l'exercice		-24 469,86 €	58 592,20 €
Résultats globaux		394 780,27 €	58 986,88 €
Restes à réaliser en dépenses		420 139,38 €	0
Résultats corrigés des restes à réaliser		-25 359,11 €	58 986,88 €

Le Président du Syndicat Mixte,



Frédéric NERAUD

